

Mali : après la victoire militaire, la victoire économique ?

vendredi 23 mai 2014, par Jacques Cossart

Le Fonds monétaire international (FMI) publie « [Continued Modernization of the Malian Tax System and Administration](#) », qui montre la voie que doit emprunter le Mali dans le secteur extractif, aurifère en premier lieu.

On a, avec ce rapport, un pur exemple de ce qu'est capable de produire « l'expertise » internationale, en particulier celle des institutions financières internationales, sur lesquelles se calquent toutes les autres expertises à travers le monde. Les experts du FMI étudient comment, dans le domaine administratif et fiscal, devrait se comporter le pays en matière de politique extractive. Le rapport s'appuie sur une parfaite connaissance chiffrée du secteur, qui débouchera sur un éventail de propositions dont on comprend le ressort idéologique, comme, par exemple, le regret de voir le code minier de 2012 empêchant le versement de dividendes en l'absence d'un bénéfice comptable, alors que la situation de trésorerie le permettrait. Plusieurs autres recommandations visent effectivement à renforcer l'environnement fiscal, par exemple le regret exprimé quant à la non-existence de mesures permettant de taxer les profits « excédentaires » ! En revanche, l'étude ne souffle pas un mot de l'exonération de la TVA et de la TPS (taxe sur les produits et services) dont jouit cette industrie et de sa quasi-exonération de l'impôt sur les bénéfices. On ne saura pas davantage que les privatisations voulues par la Banque mondiale ont été opérées en faveur des transnationales (Afrique du Sud en premier lieu, États-Unis, Canada et Suisse). C'est sans doute pourquoi le Mali est considéré comme l'un des pays du monde offrant aux propriétaires la meilleure protection de leurs investissements. En fait, il s'agit d'un parfait cahier des charges relatif aux futures missions du FMI ou de ... cabinets privés spécialisés.

Mais là ne réside sans doute pas la remarque centrale au sujet de ce rapport. Il s'agit de sa déconnexion complète – sans doute en partie volontaire et en partie résultant de l'enfermement technocratique des experts – avec la réalité sociale du pays.

Comment, en effet, publier une telle étude portant sur l'exploitation de l'or au Mali sans aborder les graves conséquences qu'elle entraîne ? Pas un mot sur [l'utilisation des enfants dans les mines](#) dont on imagine les conditions dans

lesquelles elle se poursuit. L'industrie aurifère emploierait officiellement quelque 17 000 personnes. On ne saura rien des grèves très dures intervenues à la mine de Sadiola appartenant à la transnationale sud-africaine AngloGold Ashanti, un peu sur le modèle des mouvements sanglants de Marikana en Afrique du Sud. Ce mouvement avait été déclenché par les conditions de travail détestables et la dénonciation des licenciements abusifs.

L'or serait à l'origine de 17 % du PIB du pays, à peu près au même niveau que la culture et l'industrie cotonnières. Mais le coton fait vivre trois millions de familles. Encore convient-il de rappeler que le cours mondial de cette fibre, faussé notamment par les subventions des États-Unis en faveur de leurs propres producteurs, impose à ces familles des revenus particulièrement bas.

Le [rapport 2013](#) du PNUD offre une meilleure vue globale des conditions imposées à ce pays classé par l'organisation onusienne au 182^e rang des 187 pays qu'elle étudie. On remarquera que les Maliens ont une espérance de vie à la naissance de moins de 52 ans (contre plus de 80 pour les pays à développement humain très élevé) ; plus de la moitié de la population vit avec un revenu inférieur à 1,25 \$PPA, pour un revenu annuel moyen de 964 \$PPA (32 931 dans les pays à développement très élevé) ; 68,9 % des adultes sont analphabètes ; 60 % vivent sur des terres dégradées ; et la croissance annuelle de la population est de 3 % sur la période 2000-2015 (France : 0,5 %).

C'est sur cette toile de fond que le président français, François Hollande, déclarait le 19 septembre 2013 à Bamako, à propos de l'intervention militaire Serval : « C'est une victoire, une grande victoire pour le Mali que nous fêtons aujourd'hui [...] Aujourd'hui, c'est tout le Mali qui a été libéré et qui est souverain ». Plus de cinq décennies après l'indépendance politique du pays, il fallait donc que celui-ci fût « libéré » !